



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Droit(s) & spectacle vivant

Colloque | Vendredi 19 novembre 2021

(BnF



FACULTÉ DE DROIT
ÉCONOMIE & GESTION



A²PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

UFR **DSPS**

Droit,
Sciences
politiques
et sociales



IC
CA Industries
culturelles &
artistiques

DIRECTION scientifique

- **Catherine Aurérin**, Conservatrice générale, BnF
- **Géraldine Goffaux Callebaut**, Professeure de droit privé, Directrice adjointe du CRJ Pothier, Université d'Orléans
- **Didier Guével**, Professeur émérite de Droit privé, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et Sciences politiques et sociales, Université Sorbonne Paris Nord

RECHERCHE iconographique

Hélène Raymond, Adjointe au directeur,
Département Droit, économie, politique, BnF

ADRESSE du colloque

**Bibliothèque nationale de France,
Quai François Mauriac 75013 Paris**

Renseignements :
irda@univ-paris13.fr
Inscription obligatoire
avant le 16 novembre 2021 :
www.univ-paris13.fr/irda

Manifestation validée
au titre de la formation
continue des avocats

En cette période difficile de pandémie, les spectacles vivants ont été contraints de se réinventer ; aux questions juridiques récurrentes (statut des intermittents, protection des œuvres, modes de diffusion, protection des animaux, censure...) se sont ajoutées des problématiques nouvelles qu'il faut appréhender et tenter de surmonter. Art pouvant être tantôt le plus populaire tantôt le plus élitiste, le spectacle vivant se renouvelle sans cesse et passe aujourd'hui par le relais des écrans. Ce colloque entend, par les échanges qu'il organise, parvenir à déterminer le cadre renouvelé d'une activité artistique protéiforme essentielle à la vie sociale.

Comme chaque année, la Bibliothèque nationale de France, l'Institut de Recherche pour un Droit Attractif (Université Sorbonne Paris Nord) et le Centre de recherche juridique Pothier (Université d'Orléans), avec le soutien du LabEx ICCA, organisent un travail de réflexion susceptible d'apporter aux juristes le bénéfice d'une approche pluridisciplinaire et professionnelle sur une problématique contemporaine (et souvent même, intemporelle). Les collections exceptionnelles de la BnF permettent, non seulement de richement illustrer les démonstrations présentées, mais, aussi et surtout, d'apporter des compléments historiques et iconographiques indispensables à la compréhension de tout phénomène propre à l'humanité.

Programme DU COLLOQUE

9h00 Accueil

9h15 Ouverture

Laurence Engel, Présidente de la BnF, Anne Fauchon, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales, Université Sorbonne Paris Nord et **Pierre Allorant**, Doyen de la Faculté de Droit, Économie, Gestion, Université d'Orléans

9h30 Introduction

Didier Guével, Professeur émérite de Droit privé et Sciences criminelles, Doyen honoraire de la Faculté Droit Sciences politiques et sociales, Université Sorbonne Paris Nord, illustré par **Hélène Raymond**, adjointe au directeur du département Droit, économie, politique, presse, BnF

9h50 Témoignage d'un artiste

Didier Caron, auteur, metteur en scène et comédien

Sources DU SPECTACLE VIVANT

PRÉSIDENTE de session

Pierre Allorant, Professeur d'Histoire du droit, Doyen de la Faculté de Droit, Économie, Gestion, Université d'Orléans

10h10

Le régime du travail de l'enfant artiste

Laurent Gamet, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Doyen de la Faculté de droit, Université Paris Est Créteil

Le régime des intermittents et Covid

Bruno Boutleux, Président de l'ADAMI (*sous réserve*)

Débats et pause

La faim justifie les moyens, intervention marionnette de **Marianne Deshayes** et **Prune Leroux**.

11h15

Contrats et usages du théâtre

Arnaud Cermolacce, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine, et Comédien

Les entreprises de spectacles publics

Géraldine Goffaux Callebaut, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Directrice adjointe du CRJ Pothier, Université d'Orléans

Spectacle vivant et police administrative

Stéphane Duroy, Professeur de droit public, Université Paris Saclay

Débats

12h20 Déjeuner libre

Destins DU SPECTACLE VIVANT

PRÉSIDENTE de session

Bernard Haftel, Professeur de Droit privé et sciences criminelles, Codirecteur de l'IRDA, Université Sorbonne Paris Nord

14h15 Politique générale de l'État en matière de création artistique

Hélène Orain, Cheffe de service, Adjointe au Directeur général de la création artistique, Ministère de la culture

14h40 Patrimonialisation

Le spectacle vivant à travers les collections photographiques de la BnF
Manon Dardenne, Chargée des collections iconographiques et photographiques au département des Arts du spectacle, BnF

Le spectacle vivant, patrimoine immatériel

Thomas Mouzard, Conseiller aux Patrimoines immatériels et à l'Ethnologie, Ministère de la culture

Artification et ethnologie de la magie

Guilhem Julia, Maître de conférences en Droit privé et sciences criminelles, Université Sorbonne Paris Nord

Débats et pause

16h15 Protection

Droit d'auteur et mise en scène

Nathalie Blanc, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Codirectrice de l'IRDA, Université Sorbonne Paris Nord

Les nouvelles censures

Emmanuel Pierrat, Avocat, écrivain, Directeur de la Grande Bibliothèque du droit et Conservateur du Musée du Barreau

Spectacle vivant et animaux

Jacques Leroy, Professeur émérite de droit privé et sciences criminelles, Université d'Orléans

Débats

17h20 Propos conclusifs

Daniel Urrutiaguer, Professeur d'Économie et Esthétique du théâtre, Université Sorbonne Nouvelle